

ABONNEMENT.

En un an... 30 fr.
En six mois... 18
En trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A. EWIG, rue Favart, 14 ; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Février 1881.

Chronique générale.

On a repris hier à la Chambre la discussion du projet sur l'administration de l'armée. On disait que M. Lenglé déposerait à la fin de la séance une proposition tendant à nommer une commission d'enquête sur les actes du général Farre.

Le bruit d'une crise ministérielle a couru hier. Le général Farre est très-ému des incidents d'avant-hier, et l'on ne croit pas qu'il se résigne à garder son portefeuille dans de pareilles conditions.

D'autre part, M. Grévy est très-mécontent de ce qui se passe. Il estime que M. Gambetta a tenu le langage d'un Président de la République ; il a haussé les épaules en apprenant ses démentis relativement au gouvernement occulte. Le chef de l'Etat a manifesté sa surprise de ce qu'on l'ait complètement laissé ignorer l'affaire des vingt-six wagons de cartouches de la gare du Havre.

L'Union croit savoir que le gouvernement avait d'abord résolu de laisser parler M. Barthélemy Saint-Hilaire dans la séance d'avant-hier. Le ministre aurait donné à entendre que tout aurait été fait en dehors du gouvernement. Le général Farre eût été seul responsable. Mais le conseil a pensé que ce serait compliquer les choses, et finalement il fut décidé que M. Ferry répondrait.

La promesse de 30,000 fusils faite par le ministre de la guerre en violation des règlements et au mépris des devoirs internatio-

naux, demande une explication que le gouvernement ne peut refuser.

MM. les députés, qui ont été si prompts à faire tapage pour l'affaire du général de Cissey, ont ici, ce nous semble, une bien meilleure occasion d'entrer en campagne.

Il s'agit de savoir si M. Farre pouvait engager ainsi la politique de la France par des fournitures militaires sans le consentement des Chambres.

Les armes appartiennent à l'Etat ; aucun ministre ne peut en disposer sans un vote des Chambres, surtout quand il s'agit de les livrer à une nation étrangère. Quand cette nation est sur le point d'entrer en campagne, il y a dans cette fourniture une violation des droits des neutres et une participation directe à un conflit de guerre. Il y a donc ainsi un engagement formel, pris en dehors du Parlement et de la Constitution.

On a mis des ministres en accusation pour des actes d'une moindre gravité.

Nous savons bien que le citoyen Farre peut se défendre à propos de la mission Thomassin. Il dira que l'envoi d'officiers français rentre dans les usages, et qu'après tout la mission n'est pas partie.

Mais il n'en est pas de même de la promesse des fusils, attendu que c'est là une fourniture militaire et une aliénation d'une propriété de l'Etat.

Notre ministre de la guerre ne peut pas se retrancher derrière un faux-fuyant, ni opposer un simple démenti, car il est en face d'un fait inscrit dans des documents diplomatiques d'une authenticité incontestable. Il faut qu'il s'explique catégoriquement.

M. Amédée Le Faure, qui a la prétention de traiter les questions militaires, a là une bonne occasion de prendre sa revanche de sa mauvaise campagne contre le général de Cissey. Qu'il monte à la tribune, le Livre bleu à la main, pour forcer le général Farre à rendre compte de sa conduite, à dire pourquoi et par quel ordre supérieur il a promis aux Grecs trente mille fusils, — et en posant cette question il aura rendu un service à la Chambre et au pays.

Une interpellation sur ce point aura beaucoup plus d'importance que les travaux inutiles d'une commission d'enquête.

Une dernière question sera encore à vider, laquelle a aussi sa gravité. Comment se fait-il que nous n'apprenions ces faits qu'au bout de six mois et par les documents britanniques, quand notre Livre jaune est absolument muet à cet égard ?

Voici le texte des deux dépêches qui ont paru au Livre bleu d'Angleterre et ont motivé l'interpellation de M. Devès :

N° 174. — M. Corbett au comte Granville (reçue le 23 août).

Athènes, 7 août 1880.

Milord,

J'ai l'honneur de faire savoir à Votre Excellence que M. Tricoupis m'a informé aujourd'hui des difficultés que la France est en train de soulever à propos de la fourniture des 30,000 fusils promis par le ministre de la guerre français au gouvernement grec. Son Excellence a ajouté qu'elle avait des raisons de craindre aussi qu'un délai fût apporté au départ de France des officiers français que le gouvernement français avait consenti à laisser employer à la réorganisation de l'armée grecque.

Signé : EDWIN CORBETT.

N° 177. — M. Corbett au comte Granville (reçue le 26 août).

Athènes, 10 août 1880.

Milord,

Les dispositions de la France à abandonner, ou tout au moins à modifier le rôle actif que le gouvernement de la République devait prendre en vue d'un règlement de la frontière grecque en conformité avec les décisions de la conférence de Berlin, dispositions manifestées par le ton de la presse française, par le retard dans l'arrivée ici des officiers français chargés de réorganiser l'armée grecque, par le soudain retrait de l'escadre française et par le non-accomplissement de la promesse faite par le gouvernement français de fournir 30,000 fusils à la Grèce, a causé un

sentiment de désappointement dans tout ce pays.

L'opinion publique reste toutefois très-calme, dans la Grèce entière, et l'on ne doute guère que, d'une façon ou d'une autre, les espérances du pays, en ce qui regarde la nouvelle frontière, ne finissent par se réaliser, bien qu'il y ait, à mon avis, une disposition générale de la part des Grecs à s'en reposer sur les grandes puissances plutôt que sur leurs propres efforts pour l'accomplissement de ces espérances. Pour le moment, il est vrai, il ne paraît pas qu'il y ait aucun désir, de la part du pays ni de la part du gouvernement, à ce que m'assure M. Tricoupis, de faire quoi que ce soit pour provoquer un conflit avec la Turquie.

En attendant, l'armée est mise graduellement sur le pied de guerre, et les recrues de la classe astreinte cette année au service répondent à l'appel d'une manière satisfaisante.

Seion le rapport du ministre de la guerre, le nombre des hommes sous les drapeaux en ce moment s'élève à 19,700.

Signé : EDWIN CORBETT.

Le gouvernement anglais ménage encore plus d'une surprise aux républicains français ; on s'attend à ce qu'une question posée avant-hier au soir au Parlement anglais, relativement aux affaires de Tunis, amène la publication de certains faits non moins graves que ceux qu'ont révélés les dépêches de M. Corbett. (Français.)

Le ministre de la guerre, qui devait partir cette semaine pour visiter les travaux stratégiques d'Epinal, de Nancy et de Belfort, a fait télégraphier que son voyage était ajourné.

La République française croit savoir que, conformément à la discipline républicaine, M. Dugué de la Fauconnerie, battu dimanche dans l'arrondissement de Mer-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE MARIAGE DE RENÉE

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

— Si M<sup>me</sup> de Valbret lui parle d'un emploi où l'on doit travailler sans relâche, il va l'accepter, se disait Xavier avec effroi. Au moins peut-on maintenant se consoler en pensant que si les clients ne s'enrichissent pas, ils le laissent vivre.

Il se disait aussi : — Mais, enfin, pourquoi m'avoir éloigné ? Que M<sup>me</sup> de Valbret peut-elle craindre avec moi ? C'est étrange, ce mystère.

Tout en s'abandonnant à ces réflexions, il était revenu dans le salon, et, n'ayant nulle envie de causer, il se tenait debout, appuyé contre le mur. Ses regards se portaient autour de lui, vaguement, sans attention, ainsi qu'il arrive lorsque l'esprit est préoccupé. Tout à coup, ils tombèrent sur le groupe que formaient M<sup>me</sup> Vangaramenghen, M<sup>me</sup> de Grénaff et quelques autres personnes placées près d'elles. Xavier fut arraché à la pensée d'Étienne. La tristesse qu'il avait ressentie le saisit de nouveau.

— Quelle belle expression a cette jeune Renée ! se dit-il. Quelle force doit se trouver dans son âme pour que son visage reflète cette sérénité après avoir été couvert de pleurs si brûlants ! Hélas ! pauvre jeune ! fille garde la paix, garde ton énergie, car les larmes que tu as versées devant moi ne seront pas les dernières qui couleront de tes yeux ! Il ne se sentait plus le désir de lui être présenté par Alphonse. Il était même content de voir la tête fauve de son cousin se balancer tout au fond du salon au milieu de plusieurs jeunes gens avec lesquels Alphonse avait lié conversation et faisait valoir le piquant de son esprit, à en juger par les rires contenus qui accueillaient chacun de ses paroles.

— Il craint sans doute de rester trop longtemps près de M<sup>me</sup> Vangaramenghen, se dit Xavier. Il a raison. Mieux vaut annoncer un mariage que de le laisser deviner. Il ne me voit pas, tant mieux. Je ne bougerai pas d'ici.

Projet irréfléchi ! vaine résolution ! Pendant que le jeune homme, inquiet d'Étienne et compatissant pour Renée, portait de l'un à l'autre ses mélancoliques pensées, un regard ne le quittait pas, suivant sur son visage les fugitives impressions qui pouvaient s'y laisser remarquer et les interprétant ainsi :

— Est-il malheureux, ce pauvre M. de Bois-Rouges ! Il va falloir que je le soulage un peu de

ce grand martyre. Oh ! comme je vais l'embarrasser ! Il est bien fin, mais je le défie d'échapper au réseau dans lequel je vais le faire entrer. C'est M<sup>me</sup> de Valbret qui l'a averti de se joindre à nous ce soir, puisque j'ignorais qu'il dût venir. Comment, sachant quelle intimité existe entre ma tante et les Bois-Rouges, n'ai-je pas compris sur le champ ? compris et approuvé. Il est si charmant, saint Xavier, comme mon mari l'appelle !... Et Renée ne l'est pas moins. Ah ! ils sont bien faits l'un pour l'autre. Que dira ma tante, quand je lui apprendrai que j'ai pénétré toute seule, sans un mot d'explication, le mystère qu'elle voulait absolument me dérober ?... Mais quelle raison peuvent-ils avoir tous de cacher ce mariage à ce point que le pauvre fiancé n'ose pas même approcher ? Il lui faut regarder de loin l'objet de ses rêves... Oh ! mais je crois qu'il soupire... C'est comme dans les romances... Monsieur de Bois-Rouges ?

Xavier, qui avait baissé la tête, se redressa, se retourna : près de lui, M<sup>me</sup> de Broz avait l'air si content et si malicieux que le jeune homme ne put s'empêcher de lui trouver un véritable enjouement.

— Que faites-vous là, tout seul, comme une ombre plaintive ?

— D'abord, Madame, je vous ferai remarquer que, loin de laisser échapper des plaintes, je ne disais rien du tout, répondit Xavier.

— Mais il y a des silences qui sont très-éloquents,

Il y a des regrets qui gémissent, qui supplient... Donnez-moi votre bras, s'il vous plaît. Si vous n'aviez pas ce soir de grandes raisons pour être distrait, je vous reprocherais de ne pas songer à me l'offrir.

— Vous auriez bien raison, Madame. Je suis vraiment d'une incroyable négligence.

Il arrondit son bras sur lequel vint se poser la main de la jeune femme, et ils firent deux pas, M<sup>me</sup> de Broz enchantée et Xavier s'avouant tout bas que, dans la situation d'esprit où il se trouvait, il se serait bien passé d'une si flatteuse préférence.

— Il faut que je vous fasse des révélations, reprit la jeune femme. D'abord, je vous dirai que j'ai fait de grands progrès en beaucoup de choses.

— Tous les humains devraient bien vous imiter, Madame, ou du moins s'efforcer de le faire, répondit Xavier.

— Excusez-les, ils n'ont peut-être pas les mêmes moyens que moi d'y réussir. Vous devez savoir que je fais partie d'une ambassade ?

— Certainement.

— Eh bien ! premier progrès ! je suis devenue aussi habile politique que le fut jamais Richelieu.

— Madame, je vous félicite de choisir sous ce rapport Richelieu comme modèle plutôt que nos contemporains.

— Ah ! quelle conclusion ! Je ne veux pas dire de mal de nos hommes d'État.

tagne, se désistait de sa candidature en faveur de M. Banaard des Bois, candidat républicain.

Un de nos ministres s'est rendu dans une loge maçonnique, où il s'attendait à voir vivement louer sa conduite politique.

L'accueil que lui ont fait ses frères a été très-cordial; mais lorsque les questions politiques ont été débattues, le ministre a été attaqué comme aux jours des plus violentes interpellations.

On lui a dit qu'il laissait se reconstituer les congrégations dissoutes et qu'il était l'esclave docile de M. Gambetta.

Le pauvre ministre faisait peine à voir, dit la Patrie.

C'est peut-être à cela que tient la reprise d'hostilités contre les Jésuites.

Un immense auditoire se pressait dimanche à la Madeleine, autour de la chaire du Père Monsabré, qui prêchait un sermon de charité au profit des écoles chrétiennes libres du 14<sup>e</sup> arrondissement. L'éloquent Dominicain a célébré avec magnificence les mérites de la charité; il a terminé par ces paroles: « Lorsque les Sœurs avaient la subvention municipale, cinq cents enfants étaient confiés à leurs soins; aujourd'hui, chassées et persécutées, elles en ont sept cents. Laissons la « laïcisation » faire ses preuves, mais n'oublions pas que notre devoir est de secourir et d'aider ceux qui donnent l'enseignement religieux aux enfants du peuple! »

M. le grand-maître de l'Université s'est décidé à embarquer dans une vilaine affaire en décidant qu'à partir de la rentrée des vacances de Pâques tous les maîtres et professeurs appartenant à la Compagnie de Jésus devraient être renvoyés des collèges et autres établissements d'enseignement.

Remarquons, en effet, que beaucoup des membres de cette association religieuse ont changé de résidence. De plus, il en est un certain nombre qui ont quitté la robe ecclésiastique pour revêtir l'habit bourgeois.

Dans ces conditions, ce serait violenter la liberté individuelle que de poursuivre des citoyens qui, en fait, n'appartiennent plus à aucune association.

D'ailleurs comment convaincre M. un tel ou un tel d'être un Jésuite ou un ex-Jésuite?

M. les inspecteurs d'académie ne savent à quel saint s'adresser pour faire cette preuve, et le ministre, lors de l'interpellation qui lui sera adressée au Sénat, n'aura guère que les décisions isolées de quelques conseils académiques pour excuser son inqualifiable décision.

Des ordres ont été donnés au ministère de l'intérieur pour que la plus sérieuse surveillance soit exercée autour des maisons des congrégations dissoutes.

La République d'Andorre se pacifie. Le conseil a approuvé samedi, par 23 voix contre 2, la création d'un casino de jeux.

### Etranger.

ANGLETERRE. — On écrit de Londres :

M. Parnell, par son voyage à Paris, par les relations qu'il y a nouées et par ses autres imprudences, a singulièrement compromis son influence et son prestige.

Il a mis contre lui les catholiques, les hommes sages de son parti et même les Fenians. Sa démarche auprès de M. Rochefort a excité au plus haut degré l'indignation des catholiques fenians qui sont encore l'immense majorité des Irlandais. Dès que la nouvelle de la visite de M. Parnell au rédacteur en chef de l'*Intransigent* a été connue à Londres, M. Bellingham, l'un des membres les plus distingués du groupe autonomiste, s'est fait l'organe de la colère de ses collègues et s'est empressé d'écrire une lettre, rendue publique, dans laquelle il proteste avec énergie contre la démarche du chef de son parti. Cette protestation émue se termine ainsi: « Je repousse hautement et nettement toute tentative pour établir une solidarité quelconque entre ceux qui, comme moi, cherchent un remède aux griefs légitimes du peuple irlandais, et ceux qui soutiennent la Commune en France et qui se sont fait remarquer dans toute l'Europe par l'apologie du républicanisme, de l'athéisme et de la Révolution. »

Voici maintenant que M. Shaw vient de lancer un manifeste pour faire contre-poids à celui que M. Parnell a daté de Paris. M. Shaw est, lui aussi, un des personnages les plus importants du parti autonomiste.

L'honorable député de Cork retrace brièvement la conduite du parti irlandais depuis qu'il a cessé d'en être le chef, et il accuse M. Parnell et ses partisans d'avoir par un abus scandaleux et pueril de « l'obstruction » jeté la déconsidération sur la députation irlandaise et blessé gratuitement les sentiments des Anglais.

Ce n'est pas tout. M. James Stephens, le chef du fenianisme, à peine rentré à Paris, retour d'Amérique, s'empresse de désavouer la conduite de M. Parnell. Ces deux hommes semblent n'avoir qu'un sentiment en commun, le désir de soustraire leurs compatriotes à l'influence salutaire de la religion.

M. Parnell n'a jamais été catholique, M. Stephens a cessé de l'être. Tous deux sont les apôtres de la Révolution et, comme tous les révolutionnaires, c'est leur intérêt personnel qu'ils cherchent à faire prévaloir. De là leur antagonisme. M. Stephens reproche à M. Parnell d'être venu à Paris, d'avoir fait de « l'obstruction », etc. En même temps il va beaucoup plus loin que lui: il prêche ouvertement l'insurrection. Ce n'est que par une lutte à main armée qu'elle recouvrera son indépendance, dit-il; et, une fois indépendante, ce qu'elle aura de mieux à faire,

ce serait de devenir l'intime alliée de l'Angleterre. Pourquoi ne pas commencer par là? Pauvre Irlande! Dieu veuille qu'elle tourne le dos aux Parnell et aux Stephens pour écouter la voix des vrais patriotes comme M. Shaw et celle de son admirable évêque! — Le salut pour elle est à ce prix.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 février.

Le marché est animé, on cote sur le 5 0/0 119.60 et 119.55 après 119.40. L'italien est à 89.55. L'action du Crédit Foncier se maintient aux cours les plus hauts qui aient été atteints, on fait successivement 1,690 et 1,698.75, puis 1,695 et 1,692.50. Les ordres d'achat sur les obligations de 500 francs 4 0/0 sont très-nombreuses. C'est un titre qui est destiné à remplacer dans les portefeuilles les anciennes obligations 5 0/0 de l'institution. Ces obligations sont hypothécaires et privilégiées. L'action du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie est mieux tenue à 630.

On fait 1,215 et 1,220 sur la Banque de Paris. Le Crédit Lyonnais est lourd à 1,085 et 1,090. On croit que la baisse s'accroîtra. La Rente mutuelle voit affluer les demandes de ses obligations de 100 fr. 5 0/0. La Société est une banque de dépôt et de crédit au capital de onze millions et demi. Les obligations ont un revenu très-rémunérateur et elles jouissent d'une prime de remboursement exceptionnel.

La Société des dépôts et comptes-courants est immobile à 710. La Banque de dépôt et d'escompte est demandée à 525. On dit que cette Société vient de donner une nouvelle extension à ses relations de banque. L'action du Crédit Parisien est recherchée. Cette Société a déjà réalisé, pour le premier semestre de l'année courante, des bénéfices qui représentent, dit-on, 6 0/0 du capital versé.

On traite le Crédit Général Français à 831.25 et 841.25 pour les actions anciennes.

La Banque de Prêts à l'industrie fait 640 et 650. Le mouvement de hausse se continue.

L'action des Forges, Laminiers et Acieries d'Irry est demandée à 550. A ce cours elle représente un placement à 10 0/0. Nous engageons vivement nos lecteurs à adopter ce titre.

Suez, 1,660. Nord, 1,845. Orléans, 1,420.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### Saumur.

Les soumissionnaires pour la maçonnerie du pont du chemin de fer sur la Loire, à Saumur, se sont présentés en grand nombre, samedi, à la préfecture de Maine-et-Loire.

Ont été déclarés adjudicataires MM. Varigard et Mortier, qui ont fait un rabais atteignant, dit-on, le chiffre rond de 400,000 fr.

MM. Varigard et Mortier terminent en ce moment un pont sur la Seine, et vont arriver sous peu avec tout leur matériel et leur personnel.

Aux termes du cahier des charges, les piles seront élevées à la fin de l'été 1882, et le tablier métallique qui doit être adjugé prochainement sera prêt à être mis en place.

Les terrassements de la ligne sont terminés depuis le raccordement avec la voie de Montreuil-Bellay, derrière le cimetière de Saumur, jusqu'au point où se fera l'ouverture du tunnel.

La traversée du coteau aura 4,176 mètres de longueur. On craint d'être amené à

faire une tranchée à ciel ouvert, le talus ne présentant pas toute la solidité désirable.

Le point de sortie sera dans le pittoresque enclos du Jagueneau.

Le chemin de fer passera au-dessus de la route de Dampierre; au-dessus de celle de Villebarrier, près le Chapeau, de sorte que le tablier du pont aura 40 mètres d'élévation.

Il y aura passerelle pour les piétons. On regrette vivement que l'on n'ait pas obtenu quelques mètres de plus en largeur pour l'usage des voitures.

La boucherie Boutin, place de l'Hôtel-de-Ville, à Saumur, vient de faire revivre la vieille tradition du boeuf gras. Les garçons de cet établissement ont promené hier dans nos rues deux magnifiques boeufs, race mancelle, provenant de la ferme de la Bodechère, commune de Genneton, près Argenton-Château (Deux-Sèvres), et exploitée par M. Jean Tareau.

Ces deux sujets, âgés de 5 ans et 3 mois, pèsent 2,400 kilogrammes.

Le Vaudelnay-Rillé. — Jeudi dernier, dans la soirée, la jeune Louise Besnard, âgée de 9 ans, est tombée accidentellement dans une carrière située au hameau de Fierbois, commune du Vaudelnay-Rillé, et s'est tuée sur le coup. Occupée avec sa mère à ramasser de l'herbe, cette enfant s'est éloignée un instant et, s'amusant à jeter de la terre avec ses pieds, elle a glissé par l'orifice de la carrière, profonde de 7 mètres.

On écrit de Parnay, près Saumur, qu'un habitant de cette commune a renoncé à faire baptiser son enfant, qui n'en aura pas moins un parrain et une marraine.

C'est la première fois qu'un acte aussi radical de libre-penseur se produit dans cette commune. (Patriote.)

#### CHOLET.

Sur divers points du canton de Cholet, dit l'*Intérêt public*, notamment à Yzerouy, nous assure-t-on, des cultivateurs ont récemment trouvé, sur un certain nombre de leurs choux, des petites boulettes de graisse semblables à celles dont nous avons déjà parlé et qui ont été l'objet d'un examen sérieux. Les résultats d'analyses faites à Cholet par M. Leroy, pharmacien, assisté de M. Gauvain, vétérinaire, et contre-expertisés à Paris, sont complètement identiques. Les boulettes trouvées dans le cœur des choux verts se composent invariablement de graisse, de pommes de terre bouillies et de 6 grammes pour 400 de verrepilé, le tout grossièrement mélangé.

Evidemment on est fondé à croire qu'une bande mystérieuse, dont la malveillance est le seul objectif, commet ces mauvaises actions. Mais il circule dans le public des versions absurdes, auxquels les esprits sensés feront bien de ne pas ajouter foi. Personne n'a été empoisonné, ni même indisposé, parce que personne ne mangerait des cœurs de choux, sans au préalable les avoir nettoyés.

— Ce ne serait pas assez politique.

— Décidément vous êtes très-fort; mais je crois encore vous surpasser. Oh! l'œil de la femme! Je ne comprends pas, voyez-vous, que nos grammairens aient osé mettre l'œil du genre masculin.

— Eh! dit Xavier, ne demandons pas trop que toute justice se fasse. Il y a tant de mots qu'ils ont mis du genre féminin: douceur, sagesse...

M<sup>me</sup> de Broz riait de tout son cœur. Xavier, de temps en temps, se retournait vers la porte, mais en vain: rien ne venait le convier à reprendre sa place près d'Etienne Le Mahouët.

Second progrès! reprit la jeune femme, je suis devenue tellement discrète que, lorsque j'ai découvert un secret, je sers de mon mieux les personnes sans jamais trahir les choses.

— Permettez, Madame. Cette science très-louable ne me semble pas s'écarter beaucoup de la première. Le vrai politique doit être aussi impénétrable que clairvoyant.

— Puis (oh voilà ce qui me distingue, ce qui fait de moi un diplomate à part), troisième progrès, bien digne de ce nom, celui-là! L'habileté, d'ordinaire, dessèche le cœur: la mienne me rend compatissante, la mienne veut consoler, rapprocher quelquefois une distance, adoucir à l'occasion une obligation sévère... Pourquoi inclinez-vous si fort vers la droite? C'est à gauche que je veux aller.

— Volontiers, Madame.

— Très-volontiers, n'est-ce pas? Allons, un peu de courage. Il faut que je cause un moment avec M<sup>me</sup> Vangaramenghen. Conduisez-moi jusqu'à elle.

— Oui, Madame.

— Il n'a pas sourcillé, pensa la jeune femme, il est encore plus fort que je ne croyais.

Ils se dirigèrent vers Renée qui demeurait silencieuse et les yeux baissés, tandis que sa belle-mère soutenait avec M<sup>me</sup> de Grénaff une conversation des plus animées. La jeune fille était certainement absorbée par une idée, car M<sup>me</sup> de Broz et Xavier se trouvaient debout devant elle avant qu'elle les eût vus s'approcher.

— Renée, dit la jeune femme, j'ai eu la tyrannie de me faire conduire près de vous par M. de Bois-Rouges.

Renée, rappelée à elle-même, leva les yeux: elle rencontra le regard du jeune homme arrêté sur elle avec une douceur et une sympathie profondes. Elle reconnut aussitôt, dans Xavier, celui qu'elle avait vu à genoux et le visage rayonnant, alors que, brisée, elle cherchait du courage près de la tombe des martyrs. Sur ses lèvres et sur celles de Xavier passa en même temps un de ces sourires par lesquels se saluent deux âmes qui savent être sœurs; puis, la jeune fille inclina la tête, n'osant rien dire à cet étranger, et sentant qu'il l'avait comprise. M<sup>me</sup> de Broz les regardait tour à tour.

— Passez-moi cette chaise, cher Monsieur, dit-

elle, et, comme je pense que vous me voulez être fidèle chevalier, asseyez-vous aussi.

M<sup>me</sup> Vangaramenghen et M<sup>me</sup> de Grénaff s'étaient interrompues. Elles écoutaient M<sup>me</sup> de Broz, examinaient Xavier, chuchotaient entre elles. Sous leurs longs cils dorés, les yeux de la belle-mère avaient des airs moqueurs. Au contraire, ceux de la baronne s'ouvraient sans voiles, comme les leurs qui, au moment d'un naufrage, viennent annoncer le péril.

— Je vous le disais bien, murmurait M<sup>me</sup> de Grénaff, si bas que M<sup>me</sup> Vangaramenghen seule pouvait l'entendre. On ne reste pas une heure à regarder un portrait. Le ton de Renée avait changé quand Alphonse est revenu près d'elle. Je connais ce jeune homme de vue, je suis sûre que je le connais...

— Il est fort bien, il a l'air d'un prince, répondit charitablement l'amie.

— Je le connais, répétait la baronne arrivée à un degré violent d'anxiété.

Tout à coup elle poussa du coude M<sup>me</sup> Vangaramenghen de laquelle elle s'était encore rapprochée.

— J'y suis, lui glissa-t-elle. C'est le jeune vicomte de Bois-Rouges, le cousin-germain de mon neveu.

— Vicomte! répartit la belle-mère. Ah! il a un titre?

— Je céderai le mien à mon neveu, car, je vous l'ai dit, n'est-ce pas? je compte adopter Alphonse.

— Non, vous ne me l'aviez jamais dit.

— Mais si, je vous l'assure, c'est que vous n'avez pas entendu.

— Vous parlez toujours. Laissez-moi plutôt écouter ce qu'il dit à Renée.

M<sup>me</sup> de Grénaff, à ces mots, essaya aussi un mouvement en avant. Peines perdues! M<sup>me</sup> de Broz, charmée d'avoir si bien rempli son rôle et ne voulant pas l'exagérer, faisait à elle seule tous les frais de la conversation. Des monosyllabes aussi polis qu'indifférents étaient les seules réponses que les deux jeunes gens eussent à lui adresser. Cette situation ne pouvait se prolonger, et Xavier ne la supportait que parce qu'il n'osait interrompre les récits de la jeune femme. Un moment de répit lui permit cependant de se lever.

— Je vous prie de m'excuser, si je vous quitte, Madame, dit-il, mais je crains d'être attendu par M<sup>me</sup> de Valbret qui doit me faire demander.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de lettres. Traduction réservée.

CHATEAUGONTIER.

Le 16 février, un individu qui a déclaré s'appeler Vincelot, Louis, âgé de 34 ans, cantonnier, né à Vernouille-Fourrier, domicilié à Saumur, est venu déclarer à la gendarmerie de Châteaugontier qu'il était l'auteur volontaire d'un incendie, entre Angers et Châteaugontier. Cet homme a été conduit au parquet. Renseignements pris, il a été reconnu qu'en effet un incendie aurait eu lieu à Chambellay. Vincelot a été conduit sur les lieux du sinistre et remis entre les mains de la justice, qui procède à une information.

POITIERS.

Le Journal de la Vienne d'avant-hier annonce la mort presque subite de M. de Longuemar, dont le nom mérite d'être inscrit en lettres d'or dans l'histoire du Poitou. Sa vie a été celle d'un savant et d'un travailleur infatigable. On peut dire qu'il est mort sur la brèche.

La Société des Antiquaires de l'Ouest perd en M. de Longuemar un de ses membres les plus actifs, et c'est en parcourant les volumes de la Société que l'on retrouvera la liste de ses nombreux travaux. Rappelons seulement que c'est à M. de Longuemar qu'est due la carte géologique du département de la Vienne, que c'est lui qui a installé dernièrement le musée à l'Hôtel-de-Ville, lequel, grâce à lui, est devenu sinon un des plus riches, du moins un des musées de province les mieux classés.

Ses obsèques ont eu lieu hier, à l'église Sainte-Radégonde.

M. de Longuemar, qui était chevalier de la Légion d'Honneur, avait été capitaine d'état-major; malgré son âge avancé, ce savant et ce patriote accepta en 1870, le grade de général des mobilisés de la Vienne, voulant encore que sa vie fût utile à sa patrie.

M. de Longuemar était dans sa soixante-dix-neuvième année.

Le Journal de la Vienne a reçu la lettre suivante:

Tours, 17 février 1884.

Monsieur le Rédacteur.

Je prends connaissance ce matin de l'article que vous avez publié hier dans le Journal de la Vienne, au sujet de ma mise en disponibilité.

Si bienveillant que soit cet article, je ne saurais en confirmer, par mon silence, ni les détails, ni la pensée. Je veux m'en tenir d'ailleurs aux explications les plus sommaires.

Mes doubles fonctions comme militaire et comme sénateur ayant été jugées inconciliables à Tours, j'ai pensé qu'il était convenable à tous les points de vue de m'éloigner.

J'ai donc demandé à M. le ministre de la guerre ma mise en disponibilité, qui m'a été aussitôt accordée.

En dehors de cette déclaration que votre article m'amène à vous faire, Monsieur le Rédacteur, déclaration que je devais aussi à mes concitoyens de la Vienne, je tiens à ajouter que les renseignements d'ailleurs contradictoires, publiés jusqu'à ce jour par différents journaux, sont absolument inexacts.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, etc.

G. ARNAUDEAU.

Sénateur de la Vienne.

Nous n'ajouterons aucune réflexion à cette lettre, dit le Journal de la Vienne, sinon que dans toute la France il n'y a que Tours où les fonctions de général de division et le mandat de sénateur soient incompatibles.

TOURS.

La promenade du bœuf gras a eu lieu hier dans les principales rues.

Précédé d'une musique bruyante, escorté par des bouchers costumés en mousquetaires, le bœuf — magnifique animal appartenant à M. Alzon, boucher, rue du Commerce, à Tours — s'avancait majestueusement, portant sur ses larges épaules un tout jeune garçon.

Un accident a failli attrister cette joyeuse promenade, dit l'Indépendant. A l'angle de la rue Royale et de la rue de la Scellerie, le cheval d'un des mousquetaires de l'escorte s'abattit et tomba sur le pavé avec son cavalier; heureusement, celui-ci ne s'est fait aucun mal et il put immédiatement se remettre

en selle. A part cet incident, tout s'est passé pour le mieux du monde.

NIORT.

Vendredi soir, lions-nous dans le Poitou, après avoir pris leur repas au Fourneau économique, le nommé Sacré, âgé de 28 ans environ, domestique chez le sieur Babin, route de Fontenay, et le jeune Jean Mahé, âgé de 17 ans, originaire de Vannes (Morbihan), ouvrier lithographe chez M. Echillet, se rendirent chez le sieur Launay, aubergiste, place du Donjon.

Là, ils payèrent chacun à leur tour deux petits verres et sortirent. Il était environ dix heures.

Sacré proposa à son camarade une promenade aux Sablières, situées entre la route de Fontenay et la route de Coulonges, alléguant qu'il y avait là quelque chose de curieux à voir. Ce dernier accepta.

Lorsqu'ils y furent arrivés, Sacré se précipita sur le jeune Mahé, le saisit à la gorge, et l'assomma à coups de poings et à coups de pied, lui fit subir toutes sortes de tortures et, finalement, le croyant mort, le jeta d'une hauteur de plus de dix mètres au fond d'une tranchée. Il avait pris la précaution auparavant de lui enlever son porte-monnaie contenant une quinzaine de francs et son portefeuille où se trouvaient plusieurs lettres. Sacré alla ensuite se coucher, comptant bien que Mahé ne reviendrait pas de l'autre monde pour le dénoncer à la justice.

Cependant, samedi matin, vers huit heures, un autre ouvrier de M. Echillet, le jeune Pinochet, qui demeure assez loin sur la route de Fontenay, venait à son atelier. En se retournant, il aperçut un jeune homme qui le suivait à distance, la tête enveloppée d'un mouchoir et se traînant avec peine. « Mais c'est Mahé », dit-il, et il alla au-devant de lui. C'était bien Mahé, en effet.

Il avait échappé, comme par miracle, à la mort. Il raconta à son compagnon l'attentat dont il avait été victime. Pinochet l'amena au bureau de police et là il put faire péniblement sa déclaration.

Cet infortuné jeune homme est dans la plus triste situation: il crache le sang à pleine bouche, un des yeux est sorti de son orbite, et il souffre partout le corps, surtout dans le bas-ventre, de violentes douleurs. On l'a fait aussitôt conduire à l'hospice; bien que des plus graves, son état ne serait pas, dit-on, désespéré.

La gendarmerie s'est aussitôt mise à la recherche de l'assassin Sacré, qui a été trouvé et conduit emmenotté à la prison de Niort.

Faits divers.

Le ministre des postes et des télégraphes a annoncé à ses collègues du cabinet qu'il serait en mesure, d'ici le mois de juillet prochain, de procéder à l'abaissement du prix des ports de lettres de 45 centimes à 40 centimes, avec un immense avantage pour le Trésor.

Le 17 février, un huissier, qui exerçait à Condéon (Charente) a été tué d'un coup de fusil.

Judi, dans la matinée, deux huissiers, M. Desse, de Brossac, et M. Vallade, de Barbezieux, chargés de faire une saisie au domicile du nommé Elie Gatineau, propriétaire au village de la Servante, commune de Condéon, s'y sont rendus séparément. Le premier arrivé, M. Desse, au moment où il se disposait à entrer dans la maison, reçut eh pleine poitrine la charge d'un coup de fusil tiré de l'intérieur. Renversé par la décharge, M. Desse dut être reconduit chez lui par un des voisins de l'assassin. M. Vallade, qui arrivait à son tour quelques instants plus tard, fut prévenu à temps de ce qui venait d'arriver à son collègue. Il rebroussa chemin et accourut à Barbezieux pour prévenir le procureur de la République et la gendarmerie.

Le vitriol joue un grand rôle dans les drames modernes. Une dépêche de Nice nous apprend qu'hier, pendant la représentation de la Belle Lurette, au Théâtre-Français de cette ville, une jeune étrangère née à Metz et âgée de vingt-six ans est entrée dans une loge occupée par M. de Villars, lieutenant

de 2° dragons, et deux dames, et a lancé une fiole de vitriol à la figure de l'officier, qui est grièvement blessé; les deux dames ont été également atteintes. C'est, paraît-il, la vengeance qui a été le mobile du crime.

La catastrophe de Munich. — A la fête costumée donnée vendredi, à Munich, par le cercle des élèves de l'Ecole de peinture, le feu a pris aux vêtements de quelques-unes des personnes présentes. Huit peintres sont déjà morts et quatre autres sont dangereusement blessés.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 20 février 1884.

Versements de 113 déposants (21 nouveaux), 19,089 fr. » c. Remboursements, 18,255 fr. 62 c.

BONNE NOUVELLE pour les personnes qui ont la vue faible.

M. VERNERY, opticien, recevra, hôtel de Londres, à Saumur, le lundi 28 février et jours suivants.

Grand choix de Verres de lunettes propres à toutes les vues. — ENTRÉE LIBRE.

N'ACHETEZ RIEN sans réclamer de vos Fournisseurs des COUPONS COMMERCIAUX. C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE. Pour Brochures et Renseignements s'adresser:

A Saumur, maison LAN ET C<sup>ie</sup>, 18, rue Beaurepaire.

GRANDE LOTERIE

AUTORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT

TIRAGE DÉFINITIF

Qui aura lieu irrévocablement le 1<sup>er</sup> JUILLET prochain, sous la surveillance des autorités, en faveur de la Solidarité Universelle Œuvre des Orphelins de la Seine

300,000 billets à un franc

Donnant droit chacun au tirage de 64 lots: De 30,000 fr. — 5,000 fr. — 3,000 fr. — 2,000 fr. — 10 de 500 fr. et 50 de 100 fr.

Je prévient le public que les derniers billets sont en vente chez M. VAN, 119, rue Haaco, contre mandat ou timbres-poste (joindre à la demande un timbre-poste de 15 cent. pour affranchissement des billets). Mettre son adresse bien lisiblement. Toute lettre non affranchie sera rigoureusement refusée.

LES VOITURES A BON MARCHÉ.

Pendant qu'on demande à cor et à cri dans le public et dans la presse « le gaz à bon marché », une intelligente administration a résolu la question non moins intéressante, non moins pratique et non moins parisienne, des voitures à bon marché.

Bien mieux, elle a résolu la question tout en mettant à la disposition du public un matériel plus confortable et des chevaux qui méritent véritablement l'attention des connaisseurs. En même temps, elle s'est arrangée de manière à faire la fortune de ses actionnaires.

Ainsi, le public est satisfait, il paie moins cher, il est mieux servi et la Compagnie gagne plus d'argent que les autres. Au premier abord cela paraît impossible. Voici l'explication de ce petit mystère.

La Compagnie des Voitures Nouvelles de Paris, car c'est d'elle que nous parlons, a réduit le prix de la course de 1 fr. 50 à 0 fr. 75 et celui de l'heure de 2 fr. à 1 fr. 25. Elle a d'excellentes voitures et une cavalerie meilleure encore. Elle compense la réduction des tarifs par le produit des annonces peintes et vernies qui ornent l'extérieur de ses voitures. C'est simple comme le jour, mais il fallait en avoir l'idée.

Le commerce parisien s'est engoué immédiatement des annonces des Voitures Nouvelles. Que l'on offre à nos industriels d'écrire leur nom sur la plus haute des pyramides d'Égypte, ils accepteront d'emblée. Les gens d'affaires et de bourse qui passent tous les jours 5 ou 6 heures en voiture, aiment mieux payer 1 fr. 25 l'heure que 2 fr.; le petit employé ou le bourgeois obligé d'aller d'un bout à l'autre de Paris avec sa femme et son enfant, préfère dépenser 15 sous en voiture que 18 sous en omnibus.

Le succès des Voitures Nouvelles est aussi naturel qu'incontestable. Il n'y a qu'un mais. La Compagnie n'a que 100 voitures. C'est un mais bien facile à faire disparaître quand on a pour soi la faveur du public parisien et que l'on peut offrir de gros bénéfices même aux capitaux les plus avides de sécurité.

C'est le raisonnement que s'est fait la Compagnie. Elle a résolu, dans son assemblée du 4 février, de porter à 800 le nombre de ses voitures. A cet effet, elle crée 21,000 actions nouvelles. Elle aurait pu se montrer plus ambitieuse: les capitalistes n'auraient pas boudé, car on ne rencontre pas tous les jours l'occasion de si bien employer son argent.

Nous croyons savoir que la Banque de Paris et de Bretagne, 27, chaussée d'Antin, est chargée de

recevoir les souscriptions. Tant mieux, c'est une garantie de plus pour le succès de cette affaire si franchement parisienne.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potassé et canéise — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 34 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon PUYLET, instituteur à Eynançes (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 33 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

Marché de Saumur du 19 février.

Table with 3 columns: Product, Price, and Unit. Includes items like Blé semence, Blé nouv., Froment, Halle, moy., Seigle, Orge, Avoine, Fèves, Pois blancs, Colza, and Farine.

COURS DES VINS.

Table with 3 columns: Wine Name, Price, and Unit. Includes Coteaux de Saumur, Ordre, Saint-Léger, Le Puy-N., La Vienne, Souzay, Champigny, Varrains, Bourgneil, and Restigné.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 FÉVRIER 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	94	05	Crédit Foncier colonial	635			C. gén. Transatlantique	562	75		
3 % amortissable	85	35	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1690			Canal de Suez	1672	50		7 50
4 1/2 %	116	35	Crédit Foncier, act. 500 fr.	360	50		Société autrichienne	635			
5 %	116	50	Crédit Foncier, act. 500 fr.	463	50		OBLIGATIONS.				
Obligations du Trésor	515		Crédit Foncier, act. 500 fr.	462	50		Est	389			
Obligations du Trésor nouvelles	515		Crédit Foncier, act. 500 fr.	745			Midi	390	50		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	240		Crédit Foncier, act. 500 fr.	745			Nord	392	50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509	50	Crédit Foncier, act. 500 fr.	745			Orléans	390	75		
1865, 4 %	522	50	Crédit Foncier, act. 500 fr.	745			Ouest	389			
1869, 3 %	400		Crédit Foncier, act. 500 fr.	745			Paris-Lyon-Méditerranée	389			
1871, 3 %	396		Crédit Foncier, act. 500 fr.	745			Paris (Grande-Ceinture)	392	50		
1875, 4 %	520		Crédit Foncier, act. 500 fr.	745			Paris-Bourbonnais	391			
1876, 4 %	519		Crédit Foncier, act. 500 fr.	745			Canal de Suez	580			
Banque de France	4050		Crédit Foncier, act. 500 fr.	745							
Comptoir d'escompte	1023	75	Crédit Foncier, act. 500 fr.	745							

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste
6	45	(s'arrête à Angers)
8	56	omnibus-mixte
1	25	soir
3	32	express
7	15	omnibus
10	37	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte
8	21	omnibus
9	40	express
12	40	soir
4	44	omnibus-mixte
10	28	express-poste

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> GUERRET, notaire Brain-sur-Allennes.

**A VENDRE**

A L'ADJUDICATION, Le dimanche 6 mars 1881, à la Mairie de Brain-sur-Allennes.

**LES IMMEUBLES**

Dependant de la succession de M<sup>lle</sup> Perrine Hersard, et appartenant au bureau de bienfaisance de Brain-sur-Allennes.

**PREMIER LOT.**

Une maison, au bourg de Brain, composée d'une chambre à feu sur la rue, cuisine à la suite, cellier dans le tenant, au-dessus duquel se trouve une chambre froide, grenier sur le tout, couvert en ardoises; cour, jardin, buanderie et serre-bois au fond de la cour, avec droit de passage sur la propriété de M<sup>me</sup> Delavente; le tout porté au plan cadastral sous portion du numéro 1667, section A, pour une contenance de 2 ares.

Sur la mise à prix de... 3,000 fr.

**DEUXIÈME LOT.**

Une closerie, située en Tavellière, commune de Brain-sur-Allennes, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, terres et prés; le tout d'une contenance d'environ 2 hectares 98 ares.

Sur la mise à prix de... 11,000

**TROISIÈME LOT.**

Un hectare 45 ares de pré, à prendre au nord, dans un plus grand morceau, appelé le Pré-de-la-Chénaisie, situé au canton de Bonneveau, commune de Brain-sur-Allennes, contenant en totalité environ 2 hectares 90 ares.

Sur la mise à prix de... 6,800

**QUATRIÈME LOT.**

Un hectare 45 ares de pré, formant le surplus, au midi, du Pré-de-la-Chénaisie, commune de Brain, ci-dessus désigné.

Sur la mise à prix de... 6,600

Total des mises à prix... 27,400 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> GUERRET, dépositaire du cahier des charges. (107)

Etude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON**  
Connue sous le nom  
**D'HOTEL-DU-PÉLICAN**

Située à Angers, Butte-du-Pélican, n° 5.

Comprenant plusieurs corps de bâtiments, hangar, remise, écuries, une grande salle servant de café et un terrain d'une contenance de 560 mètres carrés.

Revenu actuel, susceptible d'augmentation... 3,000 fr.

Toutes facilités pour les paiements. Pour plus de détails, voir les placards et affiches.

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, audit M<sup>e</sup> HACAULT, notaire, dépositaire des titres de propriété. (123)

**A VENDRE**

**UNE TRÈS-BONNE CHEVRE**

S'adresser, pour les renseignements, 7, rue de Fontevault, à Saumur.

Etudes de M<sup>e</sup> LE BLAYE et de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaires à Saumur.

**ADJUDICATION**

PAR LICITATION,

**D'IMMEUBLES**

Provenant de la succession de M. Herbault, ancien notaire,

Le dimanche 6 mars 1881, à midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur,

Par le ministère dudit M<sup>e</sup> LE BLAYE et de M<sup>e</sup> LAUMONIER, son collègue.

Ville et commune de Saumur.

**1<sup>er</sup> LOT.**

Rue de la Petite-Bilange, n° 17, maison, cours et dépendances. Mise à prix... 10,000 fr.

**2<sup>e</sup> LOT.**

Rue de la Monnaie, n° 6, maison et cour.

Mise à prix... 2,000 fr.

**3<sup>e</sup> LOT.**

Rue de la Monnaie, grand terrain, joignant les deux lots ci-dessus. Mise à prix... 2,000 fr.

**4<sup>e</sup> LOT.**

Cinq ares cinquante centiares de vigne, aux Mailgrolles. Mise à prix... 120 fr.

S'adresser auxdits notaires. (131)

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques, D'UN

**BEAU MOBILIER**

POUR CAUSE DE DÉPART,

Le mardi 1<sup>er</sup> mars 1881, à une heure de relevée,

A Saumur, rue du Puits-Tribouillet, n° 4.

**DÉSIGNATION SOMMAIRE :**

Très-belle salle à manger en vieux chêne sculpté avec buffet crédence; Meuble de salon moderne en très-bon état.

Chambre à coucher en acajou, chaises et fauteuils divers, armoire à glace;

Glaces, pendules, rideaux, tapis, buffets, pochettes, lampes, chiffonnière Louis XVI et tables à jeu, voiture d'enfant;

Lits en fer, excellente literie, fûts et bouteilles vides;

Objets d'étagère, autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres bons objets.

Expressément au comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais. Le commissaire-priseur, THUBÉ. (104)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

**APPARTEMENT**

AVEC BEAU MAGASIN

Rue du Marché-Noir, n° 19.

S'adresser à M. RIVAUD. (119)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

MENTION HONORABLE A L'EXPOSITION INTERNATIONALE PARIS 1875



**Semouline**  
NOUVEL ALIMENT RECONSTITUANT  
PRÉPARÉ PAR LES  
**RR. PP. TRAPPISTES du Monastère du PORT-DU-SALUT.**

Les principes reconstituants de la **Semouline** sont fournis à la fois par la portion corticale des meilleures céréales, et par les sels naturels du lait de vache n'ayant subi aucune altération. Des appareils spéciaux, très-perfectionnés, ont été imaginés, tant pour évaporer le petit-lait et le mélanger à la farine, que pour donner à ce mélange une forme granulée qui en rend l'emploi plus facile. Cet excellent produit est ordonné par les sommités médicales aux Personnes faibles, aux Convalescents, aux Enfants, aux Nourrices, aux Estomacs fatigués, aux Poitrines débilitées et à toutes les constitutions délicates, avec l'assurance de leur apporter un remède efficace.

**Prix de la Boîte : 3 fr. 50.**

1 FRANC PAR AN

103,000 Abonnés

**Le Moniteur**

52 NUMÉROS

**Valeurs à Cots**

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière de Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.

Abonnements dans tous les Bureaux de Poste: UN FRANC PAR AN, et à Paris, 17, rue de Londres.

**MAISON**  
A LOUER  
Pour la Saint-Jean, rue Saint-Lazare, 12.  
S'adresser à M. SARGET, ou à M. BRION, qui l'habite. (79)

**Mme VALET**  
Ancienne chemisère de la MAISON MURAY.  
Rue de l'Ancienne-Messagerie, 12, A SAUMUR.

Se charge de faire la CHEMISE à façon, le raccommodage, chemises de nuit, caleçons et gilets de flanelle pour la clientèle bourgeoise et militaire. (100)

On demande un jeune domestique.  
S'adresser chez M. LAN, banquier, successeur de M. Le Bras, rue Beau-repaire. (87)

**AVIS**  
Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au matelassier, rue du Pres-soir-Saint-Antoine, n° 5; il se rend à domicile, en ville et à la campagne.  
**PRIX MODÉRÉS.**

**RIELLANT**  
Chirurgien-Dentiste,  
19, rue Royale, Saumur,  
Au premier.

**VIN du MIDI**  
Maison Léopold Roudier, Propriétaire à Lignan, près Béziers.  
Dans les localités dépourvues d'agent, s'adresser directement à la Maison. (132)

**CHANGEMENT DE DOMICILE**  
POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT  
**LA PHARMACIE NORMANDINE**  
Précédemment 10, rue Saint-Jean, est transférée en face, 11 et 13.

50 pour 100 de REVENU PAR AN  
**LIRE MYSTÈRES de la BOURSE**  
Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE, 7, place de la Bourse, Paris

**ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL**  
DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).  
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE.  
N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (689)

**MÉDECINE INTIME**  
Guérison immédiate des Rétrécissements, Affections contagieuses, Impuissance, Catarrhe de vessie, Gravelle, etc.  
GUIDE MÉDICAL du Dr COOREN, avec lequel on peut se traiter seul: 43<sup>e</sup> édit, 1 vol. illustré, 350 pages, 3 fr. (franco par poste, 3 fr. 25). (108)  
Se trouve à Saumur, Librairie JAVAUD.

Saumur, imprimerie de P. GODET.